Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école

Band: 8 (2006)

Heft: 6

Vorwort: Éditorial

Autor: Bignasca, Nicola

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«mobile» (depuis 1999) est née de la fusion des revues «Macolin» (depuis 1944) et «Education physique a l'école» (depuis 1890).

Directeurs de la publication
▸ **Office fédéral du sport (OFSPO), représenté par Matthias Remund, directeur**

▸ **Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP), représentée par Joachim Laumann, président**

Coéditeur
▸ **Le Bureau suisse de prévention des accidents bpa est notre partenaire pour toutes les questions de sécurité dans le sport.**

Rédacteur en chef
Nicola Bignasca (NB)

Comité de rédaction
Roberta Antonini, Barbara Boucherin, Adrian Bürgi, Marcel Favre, Erik Golowin, Arturo Hotz, Andres Hunziker, Bernard Marti, René Mathys, Duri Meier, Walter Mengisen, Bernhard Rentsch, Max Stierlin, Lorenz Ursprung, Peter Wüthrich

Rédacteurs
Véronique Keim (vke), rédaction française
Lorenza Leonardi Sacino (lle), rédaction italienne
Francesco Di Potenza (pot), rédaction allemande

Photographe
Daniel Käsermann (dk)

Traducteurs
Dominique Müller, Nicole Buchser, Nathalie Deville, Valérie Vittoz, cb service, Evelyne Carrel, Christian Marro, mimetis

Adresse de la rédaction
«mobile», OFSPO, 2532 Macolin,
Tél.: ++41 (0)32 327 64 18, Fax: ++41 (0)32 327 64 78,
E-mail: mobile@baspo.admin.ch,
www.mobile-sport.ch

Graphisme et prépresse
agenturtschi, Soodstrasse 53, Postfach,
8134 Adliswil 2, www.agenturtschi.ch

Régie des annonces
Zollikofer AG, Alfred Hähni, Riedstrasse 11,
8824 Schönenberg, Tél: ++41 (0)44 788 25 78,
Fax: ++41 (0)1 788 25 79

Impression
Zollikofer AG, Fürstenlandstrasse 122, 9001 St. Gallen,
Tél.: 071 272 77 77, fax: 071 272 75 86

Enregistrement des abonnés et changements d'adresse
Zollikofer AG, Leserservice, Fürstenlandstrasse 122,
9001 St. Gallen, Tél.: 071 272 74 01, fax: 071 272 75 86,
E-mail: mobileabo@zollikofer.ch

Prix de vente
Abonnement annuel (6 numéros): Fr. 42.– (Suisse),
€ 36.– (étranger), mobileclub: Fr. 15.–
Au numéro: Fr. 10.–/€ 7.50 (+porto)

Reproduction
Les articles, les photos et les illustrations publiés dans «mobile» sont soumis à droits d'auteur. Ils ne peuvent être reproduits ni copiés même partiellement sans l'autorisation de la rédaction. La rédaction décline toute responsabilité concernant les textes et photos non commandés qui lui sont adressés.

Tirage (REMP 2005)
Edition en français: 2273 exemplaires
Edition en allemand : 9813 exemplaires
Edition en italien: 1065 exemplaires
ISSN 1422-7878

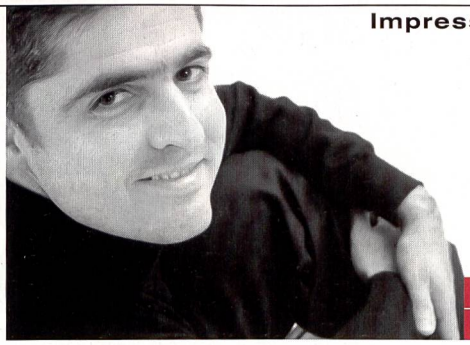

Chères lectrices, chers lecteurs

▸ Entre six et huit pour cent des enfants souffrent de troubles du développement moteur. Autrement dit, il y a en moyenne deux élèves par classe qui sont «gauches», «maladroits». Est-ce beaucoup, est-ce peu? En tout cas, c'est suffisant pour ne pas les considérer comme quantité négligeable, encore moins, bien sûr, comme un sujet d'amusement entre collègues!

Mais comment les maîtres d'éducation physique – et les entraîneurs – doivent-ils se comporter avec ces enfants? Il s'agit d'abord de les repérer, ce qui pour un œil averti est relativement simple. Puis il faut établir leur véritable profil moteur. C'est alors que la tâche se complique: la maladresse est-elle causée par un déficit général d'aisance physique, faute de stimulation ou d'expériences motrices multilatérales, ou à proprement parler par une pathologie? Souvent, il n'est pas facile d'apporter une réponse claire à cette question qui implique de consulter des spécialistes.

Suit une phase délicate, mais essentielle pour le vécu de l'enfant dit maladroit pendant les leçons d'éducation physique: la récolte d'informations auprès du corps enseignant, des parents et, avec la permission de ceux-ci, du pédiatre et d'éventuels autres thérapeutes consultés (ergothérapeute, psychomotricien). Le maître d'éducation physique doit essayer de trouver sa place dans l'équipe thérapeutique qui suit l'enfant présentant des troubles moteurs, et y assumer un rôle actif. Il doit faire valoir sa fonction d'observateur privilégié de l'enfant dans un contexte moteur et de groupe. Il ne s'agit pas d'en faire trop ni de chercher à se substituer aux thérapeutes. Mais l'entraîneur comme l'enseignant de sport, peuvent contribuer à réduire le déficit moteur par des stimulations bien ciblées. C'est à ce niveau qu'ils peuvent – et doivent – améliorer leur dialogue avec les pédiatres et les autres thérapeutes.

Cette tâche nécessite un changement d'attitude vis-à-vis des enfants maladroits. Il ne suffit plus de prendre acte de leurs carences motrices et de les considérer comme des élèves de seconde catégorie. Il s'agit au contraire de leur servir de guide dans leur développement moteur, de les traiter avec égard et de leur proposer des exercices sur mesure tout en cherchant, en même temps, à mieux les intégrer au groupe ou à la classe. Pour relever ce défi, les maîtres d'éducation physique et les entraîneurs doivent disposer de certaines informations sur le type de pathologie motrice dont souffre l'enfant. C'est pourquoi ils devraient être intégrés à l'équipe de thérapeutes. Un nouveau débouché pour notre profession? Peut-être. Un enrichissement à coup sûr! //

› *Nicola Bignasca*
mobile@baspo.admin.ch

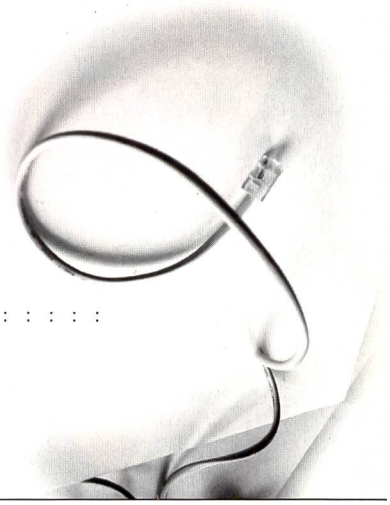

Plus de détails

www.mobile-sport.ch
www.baspo.ch
www.svss.ch

www.stoeckli.ch
Catalogue gratuit sur demande

Flock around the clock

Offres spéciales pour les moniteurs et monitrices J+S

STÖCKLI
THE SWISS SKI